

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV » déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente des services proposés par Madame Sandra REICHERT EI

Madame Sandra REICHERT EI se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de vente à tout moment sans préavis : les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de règlement par le Client.

Article 1 : Acceptation

Toute réservation aux services faites au travers du système « Pumba.fr », implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes CGV.

Madame Sandra REICHERT EI se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de vente à tout moment sans préavis : les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de réservation par le Client.

Article 3 : Services et prix

Les services proposés sont définis sur le site Pumba.fr.

Les prix des services vendus sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes (TVA non applicable, art 293 B du CGI).

Les déplacements de Madame Sandra REICHERT EI sont gratuits dans un rayon de 10km à partir de son domicile au 17 rue de la Gravette 31470 St Lys, et seront facturés au-delà à hauteur de 0.529€ le kilomètre.

Les services peuvent être proposés sous forme de séance unique ou de séances multiples. Toutefois, veuillez noter que les services composés de plusieurs séances (forfaits) sont considérés comme une entité indivisible et ne peuvent pas être dissociés, ni remboursés, sauf dans les cas spécifiques mentionnés dans les présentes CGV.

Concernant les forfaits, leurs validités sont de 6 mois à compter de la signature du contrat.

Madame Sandra REICHERT EI s'accorde le droit de modifier ses services et tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à réaliser et facturer les services tels qu'indiqués lors de la réservation.

Article 4 : Modalités de paiement

Le règlement des services peut s'effectuer par transfert bancaire sur le compte de Madame Sandra REICHERT EI

Le paiement intégral doit être effectué avant le début du service. En cas de retard de paiement, Madame Sandra REICHERT EI se réserve le droit de refuser l'accès à l'ensemble de ses services pour une durée à sa discrétion.

Article 5 : Obligation de Madame Sandra REICHERT EI Pour l'éducation

Madame Sandra REICHERT EI mettra tout en œuvre pour satisfaire au mieux les attentes du Client dans le respect de la sécurité et du bien-être du chien. Toutefois, la réalisation des services s'inscrit dans le cadre d'une obligation de moyen et non de résultat. En effet, le chien étant un être vivant dont les réactions sont imprévisibles, celles-ci peuvent être influencées par ses capacités innées, ses expériences passées ainsi que par le niveau de mise en place par le client des conseils donnés par Madame Sandra REICHERT EI éléments qui n'en sont pas sous contrôle. Par conséquent, Madame Sandra REICHERT EI ne peut garantir les résultats sur le chien.

Conformément à l'article 214-6 du Code Rural, Madame Sandra REICHERT est titulaire d'une Attestation de connaissances à l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques délivrée par la direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la forêt

Les chiens appartenant aux catégories 1 ou 2, définies dans la loi du 6 janvier 1999, peuvent être pris en charge.

Assurance auprès de ORUS.

Dans les cas où les problématiques comportementales du chien dépasseraient les compétences de Madame Sandra REICHERT EI ou poseraient des problèmes de sécurité aux biens ou aux personnes, elle s'engage à informer clairement le Client des limitations de prise en charge et à recommander le recours à un vétérinaire comportementaliste en remplacement ou en conjonction avec ses services.

Madame Sandra REICHERT EI s'engage à informer le Client clairement lors du bilan comportemental des méthodes d'éducation employées lors des services.

Pour les visites et promenades

Madame Sandra REICHERT EI assurant des visites ponctuelles, décline toute responsabilité en cas de dommages éventuellement causés par l'animal ou de désagréments occasionnés par la présence d'une tierce personne ayant accès au domicile du Client pendant la durée du service. Le Client atteste donc avoir souscrit une assurance de responsabilité civile pour les dommages causés par son animal ainsi qu'une assurance pour son habitation. Avant son départ, le Client s'engage à s'assurer de la présence de l'animal à l'intérieur de l'habitation. Madame Sandra REICHERT EI ne sera en aucun cas tenue responsable de la fuite de l'animal entre les visites et les promenades si l'animal a un accès à l'extérieur (jardin, balcon...). Madame Sandra REICHERT EI s'engage à informer le Client dans les plus brefs délais de tout incident survenu à son domicile. Le Client reprend toutes responsabilités dès la fin du contrat des services à la date indiquée et convenue.

Article 6 : Obligation des Clients

Pour l'éducation

Le Client est tenu de fournir à Madame Sandra REICHERT EI toutes les informations relatives à son chien pour éviter tout risque pour celui-ci, les autres chiens et les personnes présentes, et cela tout au long des séances.

Madame Sandra REICHERT EI ne pourra être tenue responsable des conséquences résultant d'omissions de la part du Client. En particulier Madame Sandra REICHERT EI peut mettre en contact le chien avec d'autres chiens et personnes, fournir des friandises et des jouets lors des séances. Le Client est donc tenu d'informer Madame Sandra REICHERT EI de tout problème comportemental lié aux personnes, chiens, jouets ainsi que d'allergie ou autre problème intestinal de son chien avant le début des séances. Cette information est essentielle pour permettre à Madame Sandra REICHERT EI de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité et le bien-être de tous les participants aux séances. Elle ne pourra être tenue responsable de blessures faites aux chiens ou par les chiens présents, l'animal restant en permanence sous la responsabilité du Client qui doit être présent lors de chaque prestation d'éducation. Madame Sandra REICHERT EI, ne pourra en aucun cas être tenue responsable de quelques préjudices que ce soit, qu'il soit causé directement ou indirectement par ses prestations, pendant et après la période couverte par les services dispensés. Les frais vétérinaires éventuels restent en leur totalité à la charge du Client. Les Clients sont responsables des dégâts ou blessures occasionnées par leur chien.

En addition le Client s'engage à :

Être majeur, avoir la capacité juridique et être en mesure de prendre des décisions en son nom et au nom de son chien.

S'assurer que son chien est à jour de ses vaccins (pour les chiots que le protocole vaccinal soit commencé), et qu'il est identifié. Le carnet de santé et l'identification peuvent être contrôlés par Madame Sandra REICHERT EI.

Avoir un chien dans un état de santé permettant la participation aux services.

En cas de doute, Madame Sandra REICHERTEI pourra demander à avoir une attestation du vétérinaire à la charge du Client.

Ne pas utiliser ou promouvoir, lors des services, des techniques d'éducation ou du matériel basés sur le renforcement négatif tels que la peur, la douleur ou la violence. Cela inclut notamment l'utilisation ou la promotion de colliers étrangleurs, électriques, ainsi que toute forme de cris, de mouvements ou de manipulations visant à faire peur ou à causer de la douleur ou de l'inconfort au chien.

Respecter les consignes de sécurité énoncées par Madame Sandra REICHERT EI, notamment en ne touchant pas les chiens des autres participants, en maintenant son propre chien en laisse, en utilisant un équipement adapté et en ne laissant pas les chiens interagir entre eux en dehors des moments prévus par Madame Sandra REICHERT EI. Si Madame Sandra REICHERT EI estime que le manque de contrôle du chien par le Client met en danger la sécurité des personnes, des animaux ou des biens, elle se réserve le droit de refuser ou cesser l'exécution de tout service.

A respecter moralement et physiquement les autres personnes et animaux présents lors des services.

A préserver l'environnement entre autres par le ramassage des déjections.

Le propriétaire s'engage à avoir une responsabilité civile couvrant son chien.

Pour les visites et promenades

Pour assurer un service dans les meilleures conditions, le Client doit :

- Fournir en quantité suffisante :
 - L'alimentation habituelle propre à chaque animal
 - Le traitement en cours avec l'ordonnance à jour et signé par le vétérinaire
 - Les accessoires et les produits d'hygiène et de toilettage
 - Les accessoires et les produits pour l'entretien des gamelles

En cas de manque ou de besoin de réapprovisionnement, le Client donne tout pouvoir à Madame Sandra REICHERT EI pour faire les achats nécessaires au bon déroulement du service. Dans ce cas, les frais engendrés seront à la charge du Client et devront être intégralement remboursés (produits achetés + frais de déplacement). Madame Sandra REICHERT EI s'engage à présenter les justificatifs (facture, ticket de caisse...).

- Informer Madame Sandra REICHERT EI de :
 - L'état de santé de l'animal concerné par le service
 - La présence de caméra de surveillance ou d'alarme
 - La présence ou le passage d'une tierce personne (voisins, membres de la famille, femme de ménage...)
 - Toutes informations utiles et nécessaires à savoir (programmation automatique du tuyau d'arrosage, lieux de cachette du chat...)

Le Client s'engage également à prévenir Madame Sandra REICHERT EI de son retour à son domicile par téléphone ou sms.

Mettre à disposition :

- Le carnet de santé de l'animal concerné par le service
- Une caisse ou un sac de transport éligible à la sécurité de l'animal en cas d'urgence
- Les coordonnées de la ou les personne(s) joignable(s) à tout moment en cas d'urgence
- Les coordonnées du vétérinaire attitré pour le suivi et les soins de l'animal.
- Le Client consent toutefois à ce que Madame Sandra REICHERT EI conduise l'animal chez un autre vétérinaire en cas d'urgence
- Les clés ou le badge qui fonctionnent correctement ainsi que le code pour accéder au logement

Le Client s'engage à donner toutes les informations nécessaires, de façon explicite. Dans le cas contraire, cela entraînera une décharge de toute responsabilité pour Madame Sandra REICHERT EI

Article 7 : Annulation ou retard par le Client

Pour l'éducation

Le Client doit annuler tout service en utilisant le site de réservation « Pumba.fr ».

En cas d'annulation effectuée plus de 48 heures avant le début du service, aucune somme ne sera due à Madame Sandra REICHERT EI. Dans le cas d'un forfait, le cours sera reporté à une date convenu entre le Client et Madame Sandra REICHERT EI

En cas d'annulation effectuée moins de 48 heures avant le début du service, l'intégralité du montant total sera dû. Si le paiement a déjà été effectué, toutes les sommes versées resteront acquises à Madame Sandra REICHERT EI, à l'exception des cas de décès ou d'invalidité du Client ou du chien attesté par un certificat émis par un professionnel. Dans ces cas, un remboursement sera effectué à hauteur de 50 % des séances du service non effectué.

En cas de retard du Client, il doit avertir immédiatement Madame Sandra REICHERT EI. Si le retard entrave le bon déroulement du service, Madame Sandra REICHERT EI se réserve le droit de refuser l'accès au service, sans qu'aucune somme ne soit remboursée au Client.

Pour les visites et promenades

Le client doit annuler tout service en utilisant le site de réservation « Pumba.fr L'annulation (partielle ou totale) par le Client, peut faire l'objet d'une facturation :

- Annulation de la pré-visite : aucun frais ne sera due à Madame Sandra REICHERT EI

- Annulation suite à la pré-visite : les frais kilométriques de la pré- visite seront due à Madame Sandra REICHERT EI

- Annulation 15 jours ou plus avant le premier jour du service : remboursement total de l'acompte*

- Annulation de 7 à 15 jours avant le premier jour du service : remboursement à hauteur de 30% de l'acompte*

- Annulation moins de 7 jours avant le premier jour du service : aucun remboursement ne sera possible

*Les frais de déplacement pour la pré-visite ne seront pas pris en compte dans le remboursement de l'acompte.

L'annulation à l'initiative de Madame Sandra REICHERT EI entraîne le remboursement au Client des services non encore réalisés. Aucune demande de dommages et intérêts ne pourra être formulée à l'encontre Madame Sandra REICHERT EI

En cas d'anticipation : Le Client s'engage à prévenir le plus tôt possible Madame Sandra REICHERT EI en cas de retour avant la date du dernier jour de la prestation. Dans cette éventualité, l'intégralité du prix du séjour reste dû sauf en cas de force majeure sur présentation d'un justificatif valable.

En cas de poursuite de la prestation : Le Client s'engage à prévenir le plus tôt possible Madame Sandra REICHERT EI en cas de prolongation du séjour après la date du dernier jour de la prestation stipulé dans le contrat. La prestation s'effectuera dans les mêmes conditions que le contrat initial et fera l'objet d'une facturation adaptée à la nouvelle situation. Selon ses disponibilités,

Madame Sandra REICHERT EI se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande du Client.

Article 9 : Annulation ou retard par Madame Sandra REICHERT EI

Dans le cas où Madame Sandra REICHERT EI serait contrainte d'annuler ou retarder un service, Madame Sandra REICHERT EI avertira au plus tôt le Client. Une modification d'horaire ou de service sera proposée au Client. Si cela ne lui convient pas et si des sommes ont été versées, Madame Sandra REICHERT EI remboursera le service non effectué, sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités. Article 10 : Force majeure

Article 10 ; Force majeure

La responsabilité de Madame Sandra REICHERT EI ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

Article 11 : Droit à l'image

En acceptant les présentes CGV et en utilisant les services proposés par Madame Sandra REICHERT EI, le Client consent à ce que des photographies et des vidéos de lui et de son chien soient prises par Madame Sandra REICHERT EI lors des services. Le Client autorise également Madame Sandra REICHERT EI à reproduire, à diffuser et à exploiter, directement ou par l'intermédiaire de tiers, ces photographies et vidéos à titre non exclusif et pour le monde entier, sans limitation de durée, en partie ou en totalité, sous toutes formes et sur tous supports, y compris dans le cadre d'exploitations commerciales ou éducatives.

Si le Client ne souhaite pas apparaître sur les photographies ou vidéos prises lors des services, il doit en informer Madame Sandra REICHERT EI par écrit à l'adresse labandeanaya@outlook.fr avant le début du service. Dans ce cas, Madame Sandra REICHERT EI fera tout son possible pour éviter de prendre des photographies ou vidéos du Client et de son chien, mais ne pourra garantir que cela sera toujours possible.

Madame Sandra REICHERT EI s'engage à respecter la vie privée du Client et à ne pas utiliser les photographies et vidéos prises lors des services de manière préjudiciable pour le Client ou son chien.

Le Client reconnaît par ailleurs ne pas être lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image.

Cette autorisation de l'utilisation de son image est consentie à titre gracieux.

Article 12 : Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV est soumis au droit français.

Si aucun accord n'aboutit entre le Client et Madame Sandra REICHERT EI à l'amiable, le médiateur CM2C pourra être saisi.